

Intervention de Patrick Serrière
Président de la FHP IF

**« Quelles opportunités et modalités
d'exercice en Ile de France »**

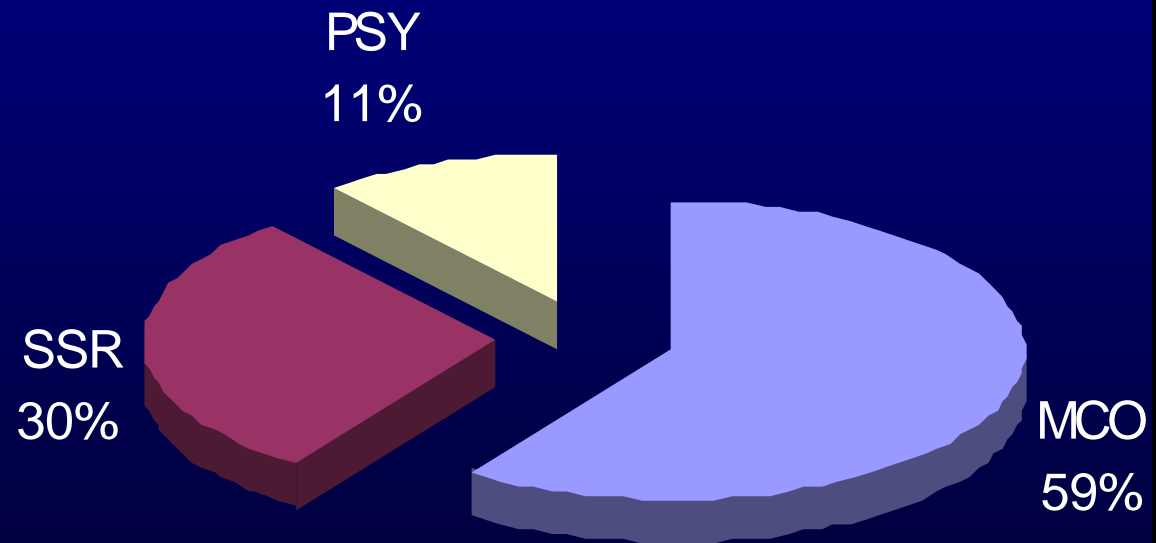
Soirée du 18 mai 2010
Maison des Centraliens

Quelle place détiennent les cliniques dans le paysage hospitalier ?

Plus de 200 cliniques privées :

- ✓ 126 établissements de Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO),
- ✓ 56 établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR),
- ✓ 20 établissements de psychiatrie.

Répartition des établissements adhérents à la FHP Ile de France en 2009



Modes d'exercice dans nos cliniques :

- Libéral : cliniques de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) et de psychiatrie
 - ➔ fort attachement à ce mode d'exercice !
 - ➔ + 7000 médecins libéraux y travaillent !
- Salarié : cliniques de soins de suite et de réadaptation (*salariat imposé du fait des tarifs tout compris*).

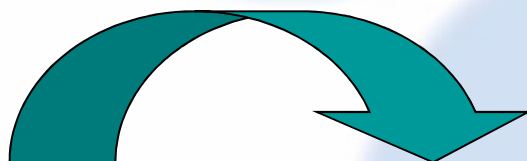
Une offre diversifiée :

- **57 %** des séjours régionaux de **chirurgie**,
- **27%** des séjours de **médecine**,
- **1/3** des services régionaux d'**urgences**,
- Unités de **réanimation**, unités de **soins intensifs** en cardiologie, unités de **surveillance continue** et structures spécialisées en **chirurgie cardiaque**,
- ...

Prise en charge de pathologies lourdes :

A titre d'exemples :

- 69 sites de traitement du cancer, dont **54%** pour la **chirurgie du cancer du sein**,
- **62%** des prises en charge régionale en **IRC**,
- **33%** des interventions de **chirurgie cardiaque**



Des pôles d'excellence médical et chirurgical

L'organisation des cliniques privées :

Historique :

Cliniques souvent familiales, détenues par un ou plusieurs médecins ...



- Il s'agit désormais de **sociétés commerciales** (SA, SARL...) : titulaires d'autorisations administratives et employeurs de personnel.
- Évolution importante avec la constitution de **groupes de cliniques**
(Exemples en IF: Clinéa-Orpéa, Générale de Santé, groupe Korian ...).

Les caractéristiques des cliniques :

- **Des plateaux techniques performants et adaptés à la prise en charge,**
- **Des structures à taille humaine : contact personnalisé, sens du service à la personne, dynamisme, travail en équipe**
 - ➔ *Taille moyenne des cliniques : 100ème de lits*

La place incontournable des médecins:

□ Relations individuelles :

Liés par des **contrats d'exercice libéral**



- ✓ **Elaboré en concertation** avec la direction, sur la base d'un **partenariat**,
- ✓ **Respect des règles déontologiques :** indépendance professionnelle, liberté de prescription, secret médical, PDS, ...

2 interlocuteurs principaux du médecin :

- **Directeur administratif**
- **Président de la CME**

La place incontournable des médecins :

□ Relations collectives :

« **La CME** , une instance au cœur de l'établissement ».

⇒ Donne son avis sur la politique médicale et sur l'élaboration des prévisions annuelles d'activité.

Veille à l'indépendance professionnelle et participe à l'évaluation des soins.




Lieu de dialogue entre la direction et l'équipe médicale

Le médecin, un acteur à part entière de l'établissement :

« La **qualité de la réflexion** entre la direction et les médecins (le corps médical) est primordiale pour répondre au défi permanent d'évolution de l'offre afin de **répondre aux besoins du patient.** »

Quelques bonnes raisons de rejoindre les équipes de nos cliniques

- ✓ Intégrer des établissements à **taille humaine** mettant à votre disposition des **plateaux techniques performants**,
- ✓ Intégrer des **équipes reconnues** dans la mesure où nous disposons de **pôles d'excellence médical et chirurgical** au niveau régional,
- ✓ Pouvoir disposer d'une **autonomie d'exercice** tout en **travaillant collectivement** au service du patient et de la qualité de la prise en charge.



**Je vous remercie de votre attention
et reste à votre disposition
pour répondre à vos questions ...**